voulons seulement dire que l'opération est douteuse en ce sens qu'on ne peut calculer le temps nécessaire pour arriver au but, que l'on ne sait jamais si l'on y est arrivé, et que par conséquent il serait imprudent d'employer des mâles qui, malgré toutes les apparences extérieures, conservent peut-être encore en eux quelques germes communs tout prêts à se produire au jour par la reproduction.

Il résulterait de ce que nous venons de dire que les fermiers qui n'auraient point de fonds suffisans pour acheter tout d'un coup des animaux mâles et femelles de pur sang ne pourraient jamais se former une bergerie fine sans s'astreindre à des achats continuellement répétés de béliers choisis dans un autre troupeau que le leur, et que malgré ce sacrifice, quand viendrait le moment de se défaire de leur troupeau, ils n'en tireraient qu'un faible parti. Cette question a été examinée soigneusement par M. Morel de Vindé, qui a cherché à lui donner une autre solution beaucoup plus avantageuse aux cultivateurs peu aisés.

Le métis, selon cet agronome, ne doit être qu'un moyen, qu'une transition pour arriver au troupeau entièrement pur d'origine et n'ayant jamais eu aucune partie de sang mêlé. Cette métamorphose complète doit s'opérer aux conditions suivantes : 1° ne pas exiger un déboursé plus grand que pour le métissage simple ; 2° ne pas demander plus de temps pour se réaliser en entier qu'il n'en faudrait aux cultivateurs pour pousser ces croisemens à la cinquième génération ; 3° enfin, augmenter tout de suite et progressivement d'abord sa rente de laine et de vente de bête, puis son capital dans une proportion immense.

« Ces avantages, dit-il, résulteront de l'adoption du *troupeau de progression*. Je nomme ainsi un troupeau composé d'abord d'un petit nombre de bêtes pures répandues sans autre soin qu'une marque particulière dans le troupeau, d'abord commun, puis métis, s'agrandissant successivement de ses propres produits, bannissant du troupeau à mesure qu'il s'agrandit les bêtes métis qu'il remplace, et finissant au bout d'un nombre d'années quelconque, par envahir tout le troupeau et par y rester seul. »

La différence du troupeau métis et du troupeau de progression consistera donc en cela, que dans le troupeau métis il existera seulement des béliers purs, tandis que le troupeau de progression aura à la fois des béliers et des brebis mérinos qui, tout en exécutant d'abord le métissage, formeront le noyau d'un troupeau de pur sang, lequel s'accroîtra indéfiniment. Quant au temps nécessaire pour arriver à ce résultat, M. Morel de Vindé démontre d'une manière évidente qu'il ne sera pas plus long que le temps nécessaire pour obtenir tout métis de la cinquième génération. Le tableau page 522 prouve en effet qu'il faut 13 années révolues pour parvenir à changer la totalité d'un troupeau commun en métis de cinquième génération.

Dans le cours de ces 13 années le cultivateur a été obligé de renouveler au moins trois fois ses béliers, n'ayant jamais pu, ni dû les prendre sur lui-même ; il a donc en réalité acheté successivement 18 béliers pour former son métissage : or, avec une somme égale, il eût pu acheter tout à la fois 6 béliers et 12 brebis dont il eût formé un troupeau de progression qui, dès la onzième année, l'aurait rendu propriétaire d'autant d'animaux pur sang, que le premier procédé lui a donné de métis (*tableau* 2, page 523).

Ces deux tableaux démontrent l'infériorité du métissage sur le mode progressif, puisque sans dépenser un écu de plus, le cultivateur qui suivrait la méthode de M. Morel de Vindé aurait obtenu des valeurs annuelles beaucoup plus grandes, et enfin un troupeau bien certainement supérieur au troupeau métis. C'est là, en effet, une opération facile et lucrative ; nous ne dirons pas qu'elle n'exige absolument aucun soin extraordinaire, qu'elle ne modifie en rien les habitudes de la ferme où on l'adopte ; il est bien certain que des mérinos ne peuvent supporter un régime aussi dur que celui que l'on imposerait sans danger à des métis ; il faudra leur préparer des provisions d'hiver plus nombreuses et mieux choisies ; mais loin de considérer cela comme un inconvénient, nous le regardons au contraire comme un avantage, car le fermier sera forcé de perfectionner son agriculture en perfectionnant son troupeau, et le bénéfice qu'il en retirera à l'aide de la culture perfectionnée, développera en lui le goût des améliorations agricoles.

Quelle que soit, du reste, la méthode que l'on emploie pour augmenter la valeur d'un troupeau commun, dès que l'on réunit ensemble des bêtes de deux variétés, il est nécessaire de soumettre les animaux à une marque qui puisse indiquer facilement à quelle génération ils appartiennent. Les cultivateurs du Berri se servent pour cela d'un moyen très-simple ; ils ont remarqué qu'il n'y avait jamais plus de 4 générations à la fois dans le troupeau, et ils en ont conclu que 4 marques étaient suffisantes ; en conséquence, ils ont établi leur distinction comme il suit :

1re distinction : Aucune marque.

2e distinction : Environ 1 pouce de l'oreille droite coupé net et carrément.

3e distinction : L'oreille droite laissée entière et environ 1 pouce de l'oreille gauche coupé net et carrément.

4e distinction : La même opération aux 2 oreilles.

Enfin, pour ceux qui ont eu le bon esprit d'adopter le troupeau de progression, la distinction générale, et exclusivement destinée aux bêtes pures d'origine, est la queue coupée.

Cette opération, qui se fait ordinairement à tous les mérinos, et dont l'effet, à ce qu'on croit, est d'augmenter la force du rein et la laine du dos, est réservée aux seules bêtes pures et les distingue d'une manière aussi visible que sûre.

Ainsi, dans leurs troupeaux, il n'y a jamais d'erreur possible, et l'on peut suivre les croisemens jusqu'à la huitième ou neuvième génération sans aucune difficulté, en procédant comme il suit :

Bêtes communes, nulle marque.

Première génération, l'oreille droite coupée.

Deuxième génération, l'oreille gauche coupée.

Troisième génération, les oreilles coupées.

Quatrième génération, nulle marque ; *il n'y a plus alors de bêtes communes.*

Cinquième génération, l'oreille droite coupée ; *il n'y a plus de bêtes de première génération.*

Sixième génération, l'oreille gauche coupée ; *il n'y a plus de bêtes de la deuxième génération.*

Septième génération, les deux oreilles coupées ; *il n'y a plus de bêtes de troisième génération.*

Huitième génération, nulle marque ; *il n'y a plus alors de bêtes de quatrième génération.*

Nous verrons plus tard que cette marque, très-convenable quand il ne s'agit que de simples croisemens où les générations en masse sont seules un objet d'étude, deviendrait insuffisante, si chaque bête individuellement devait être soumise à une étude particulière, comme cela doit avoir lieu dans les troupeaux de perfectionnement.